

Évreux, le 14 octobre 2010

L'Inspecteur d'Académie,
Directeur des Services Départementaux de
l'Éducation Nationale de l'Eure

à

Mesdames et Messieurs les enseignants
du 1^{er} degré
Mesdames et messieurs les enseignants
de SEGPA

s/c de Mesdames et Messieurs les
Inspecteurs de l'Éducation Nationale

Inspection
Académique
de l'Eure

Division du Personnel
D.I.P.E.R.

Bureau de la gestion intégrée
des instituteurs
et professeurs des écoles
D.I.P.E.R. 2

**Objet : Affectation sur poste adapté au titre de l'année scolaire 2011-2012 des
enseignants du premier degré.
Appel à candidature.**

Réf : Décret n°2007-632 du 27 avril 2007

Gestionnaires :
Mme Viricel : 02.32.29.64.81
Mme Silly : 02.32.29.64.95
Mme Reguia : 02.32.29.64.86
Mme Renard : 02.32.29.64.87
Mme Stein : 02.32.29.64.88

Chef de bureau DIPER 2
Mme LESAGE

Fax
02 32 29 64 29
Adresse électronique
diper227@ac-rouen.fr

24 boulevard Georges Chauvin
27022 Évreux CEDEX

L'affectation sur un poste adapté est destinée à permettre aux personnels enseignants des premier et second degrés, aux personnels d'éducation et d'orientation titulaires, lorsqu'ils sont confrontés à une altération de leur état de santé, de recouvrer, au besoin par l'exercice d'une activité professionnelle différente, la capacité d'assurer la plénitude des fonctions prévues par leurs statuts particuliers ou de préparer à une **réorientation professionnelle**.

L'affectation sur un poste adapté peut être de courte ou de longue durée.

1) Poste Adapté de Courte Durée (PACD)

Cette affectation est prononcée pour une durée d'un an renouvelable dans la limite d'une durée maximale de trois ans.

2) Poste Adapté de Longue Durée (PALD)

Elle est prononcée pour une durée de quatre ans et peut être renouvelée. Il n'est pas nécessaire d'avoir bénéficié d'une affectation sur PACD pour pouvoir bénéficier d'une affectation en PALD.

L'agent sollicite une affectation sur poste adapté sans précision de durée. C'est à l'issue de la procédure détaillée ci-dessous et de son état de santé qu'il pourra obtenir l'une ou l'autre.

L'affectation dépendra de l'état de santé de l'agent.

Tout projet doit respecter la procédure ci-dessous :

1 ▶ Critères médicaux

Ce dispositif concerne exclusivement les personnels **titulaires** dont l'état de santé est altéré de façon grave, à tel point, qu'ils ne peuvent plus continuer à exercer normalement leurs fonctions.

Préalablement à toute décision d'octroi ou de renouvellement d'affectation sur un poste adapté, l'avis du Médecin Conseiller Technique ou du Médecin de Prévention sera recueilli.

Avis du comité médical départemental

Les personnels ayant préalablement bénéficié de congés longs de maladie (CLM – CLD) devront **impérativement** solliciter l'avis du comité médical départemental quant à leur aptitude à réintégrer leurs fonctions sur un poste adapté et notamment au regard du projet professionnel envisagé (fonctions administratives, d'enseignement, etc...).

2 ▶ Projet professionnel

L'affectation sur un poste adapté est une aide qui doit permettre à l'agent qui en bénéficie de préparer son retour dans les fonctions d'enseignement devant élèves, ou bien d'envisager et préparer une reconversion professionnelle voire un reclassement.

L'exercice d'une activité professionnelle est, de ce fait, indispensable.

Toute demande d'affectation sur un poste adapté devra s'accompagner de la présentation d'un projet professionnel.

A cet effet, vous trouverez ci-joint, un document synthétique intitulé « *projet professionnel* », afin de guider les personnels intéressés dans leur réflexion sur la construction de ce projet.

L'affectation ne sera pas, comme dans le précédent dispositif de réadaptation, orientée majoritairement sur le C.N.E.D.

3 ▶ Lieu d'exercice des fonctions

En lien avec le projet professionnel, il peut-être :

- soit au sein de l'Éducation nationale (écoles, EPLE, services administratifs d'un rectorat, d'une inspection académique ou d'un établissement d'enseignement supérieur),
- soit auprès d'un établissement public administratif sous tutelle du Ministère,
- soit dans une structure relevant d'une autre administration que celle de l'Éducation nationale (collectivités locales, fonction publique hospitalière, autres ministères).

4 ▶ Conditions d'exercice

L'affectation sur un poste adapté est conditionnée par l'exercice effectif des fonctions inhérentes au poste occupé. L'agent doit être en mesure d'assumer le temps de travail correspondant à ses nouvelles fonctions.

Ainsi, l'affectation sur poste adapté ne peut se faire que lorsque l'état de santé est considéré comme stabilisé.

Ce dispositif est indépendant du temps partiel thérapeutique, de l'occupation thérapeutique et des procédures d'aménagement du poste de travail qui feront l'objet d'une circulaire spéciale dont la parution est prévue ultérieurement.

CALENDRIER

- Retour des dossiers de candidature le 29 novembre 2010
- Groupe de travail sur les postes adaptés février 2011
- Résultats soumis à la C.A.P.D.
(avant l'ouverture des travaux des
mouvements intra-académiques) mars 2011

APPEL A CANDIDATURE

Les personnels, en congés de maladie longs, intéressés par cette procédure devront constituer le dossier de candidature suivant :

- la fiche de « *demande de première affectation sur un poste adapté* » dûment complétée, revêtue de l'avis de l'I.E.N.
- un certificat médical récent et détaillé sous pli cacheté, à l'attention de Madame le Médecin, Conseiller Technique du Recteur.
- l'imprimé « *projet professionnel* » détaillé sous pli cacheté, en double exemplaire portant la mention « *projet professionnel* » sur l'enveloppe, l'un pour le médecin conseiller technique et l'autre pour le comité médical.
- un Curriculum Vitae

Vous voudrez bien retourner ce dossier à **l'Inspection Académique de l'Eure – D.I.P.E.R. 2** – avant le **LUNDI 29 novembre 2010 dernier délai**.

J'attire votre attention sur le fait que tout dossier incomplet ne pourra être instruit.

Signé :Gilles GROSDÉMANGE

Demande de première affectation sur un poste adapté Année scolaire 2011-2012

Mme Mlle M

Nom : Prénom :

Date de naissance : /...../...../.....

Grade : Discipline.....

Établissement ou école d'exercice :

.....
.....

Date d'entrée dans l'enseignement en qualité de titulaire :

Ancienneté générale de service

Adresse personnelle :

.....
.....
..... Tél :

Situation de famille : Célibataire Marié(e) Veuf (ve) Divorcé(e) Vie maritale PACSE

Profession et lieu d'exercice du conjoint :

Congés obtenus

- Congés de maladie ordinaire : Nombre de jours : en 2008-2009.....

en 2009-2010.....

- Congés de longue maladie : du.....au.....

du.....au.....

- Congés de longue durée : du.....au.....

du.....au.....

du.....au.....

du.....au.....

Pendant ces congés, avez vous bénéficié d'une **Occupation Thérapeutique (O.T)** ?

Non Oui dans quel établissement

Avez-vous déjà bénéficié d'un **mi-temps thérapeutique** ou d'un temps **partiel thérapeutique** ?

Non Oui duau.....

Avez vous déjà bénéficié d'une disponibilité d'office pour raisons de santé ?

Non Oui du.....au.....

Avez-vous précédemment sollicité un **poste de réadaptation** ?

Non Oui préciser l'année :

Etes-vous reconnu(e) **travailleur handicapé** ?

Non Oui

Avez-vous une demande en cours d'instruction auprès de la M.D.P.H. (maison départementale des personnes handicapées)

Non Oui

Renseignements complémentaires

Avez-vous déposé ou avez-vous l'intention de déposer un **dossier de mutation hors du département** ?

Non Oui - hors Académie
- dans l'Académie

Avez-vous précédemment contacté l'un des services suivants :

- Le Médecin Conseiller technique ou Médecin de Prévention ? Non Oui
- Une assistante sociale des personnels ? Non Oui
- Le Groupe A.I.S.S.E. ? Non Oui

Je soussigné(e) m'engage à accepter la nomination qui me sera proposé sur un poste adapté sachant que cette affectation implique la perte du poste d'enseignement dont je suis titulaire.

Date :

Signature :

Avis de l'I.E.N.

Date :

Signature



Inspection
Académique de
l'Eure
DIPER

PROJET PROFESSIONNEL

DEMANDE D'AFFECTATION SUR POSTE ADAPTE

ce document doit être joint à votre dossier sous pli cacheté)

NOM : PRENOM :

ADRESSE :

.....

GRADE ET DISCIPLINE :

SITUATION ADMINISTRATIVE ACTUELLE :

- EN EXERCICE EN CONGE DE MALADIE ORDINAIRE EN CLM EN CLD TEMPS PARTIEL THERAPEUTIQUE
 EN DISPONIBILITE D'OFFICE POUR RAISON DE SANTE

ETABLISSEMENT OU ECOLE D'AFFECTATION :

.....

I. REPERCUSSIONS DES PROBLEMES DE SANTE

Quels sont les répercussions de vos problèmes de santé dans l'exercice de vos fonctions ?

II. DOMAINES DE COMPETENCE :

Quels sont les compétence que vous avez développées ?

▶ En enseignement :

▶ Hors fonctions d'enseignement (à titre associatif, syndical, dans vos loisirs, au cours d'une autre profession...) :

III. PROJET PROFESSIONNEL ENVISAGE

Qu'envisagez-vous comme projet professionnel ?

▶ Dans l'enseignement :

▶ Hors enseignement :

▶ Dans un autre cadre (fonctions publiques territoriale, hospitalière, autre ministère) :

IV. LIEU D'EXERCICE :

En fonction des éléments indiqués ci-dessus, pouvez-vous nous préciser vos vœux d'affectation concernant la structure d'accueil ?

▶▶ au sein de l'Education Nationale

▶▶ auprès d'un établissement administratif sous tutelle du ministère

▶▶ dans une autre structure hors Education Nationale (mais dans la fonction publique)

V. BESOIN DE FORMATION

Quels seraient vos besoins de formation pour mener à bien ce projet ?

VI. INFORMATIONS DIVERSES

Souhaitez-vous nous communiquer d'autres éléments d'information ?

A :le :

Signature